



Accident majeur : les mesures d'intervention et de secours

La présence sur notre site de substances inflammables et/ou toxiques peut être à l'origine d'un accident majeur. L'inflammation du mélange air et gaz naturel peut conduire à une explosion. Une fuite d'acide fluorhydrique peut entraîner la dispersion d'un nuage toxique.

En cas d'accident majeur dépassant l'établissement et pour mieux garantir la sécurité des employés et des populations riveraines du site, Aperam Gueugnon a prévu, en collaboration avec les services publics, des mesures d'intervention. Cette planification des mesures d'intervention se concrétise par :

La mise en place d'un POI (Plan d'Opération Interne)

Le POI est un plan qui formalise la mobilisation des moyens de secours internes. Il est déclenché par le Directeur de l'établissement et vise à circonscrire un éventuel sinistre et limiter ses effets à l'intérieur de l'enceinte de l'établissement.

La mise en place d'un PPI (Plan Particulier d'Intervention)

Le PPI définit l'organisation des secours et des interventions visant à sauvegarder les populations menacées et l'environnement en

cas d'incident dont les conséquences peuvent s'étendre à l'extérieur de l'établissement. Sa mise en œuvre relève de la seule responsabilité du Préfet.

Le PPI prévoit une zone d'alerte des populations dans un rayon de 995 mètres. Ce périmètre découle du scénario le plus pénalisant des études de dangers.

Le présent dépliant de prévention est distribué aux riverains de cette zone et les consignes de sauvegarde doivent être appliquées.

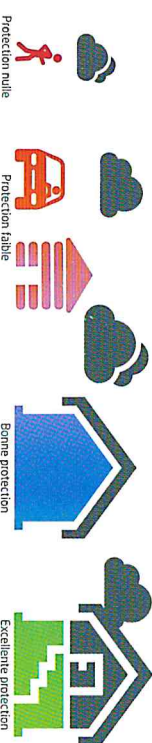


Sirène caractérisée par un son montant et descendant de 3 fois 1 minute séparé par un court silence.

DÉBUT D'ALERTE

Les bons réflexes en cas d'alerte

- > Si vous êtes hors zone, ne pénétrez pas dans cette zone avant la fin de l'alerte.
- > Si vous êtes dans la zone d'alerte (voir plan) et si vous entendez le signal d'alerte, vous devez réagir immédiatement.



À FAIRE

Confinez-vous et appliquez les consignes des services de secours

Rentrez rapidement dans le bâtiment en dur le plus proche. Ne restez pas à l'extérieur ni dans un véhicule. Fermez les portes, les fenêtres, les rideaux et volets manœuvrables de l'intérieur. Arrêtez les systèmes de ventilation et de chauffage (hottes, climatiseurs, aérateurs, etc.). Tenez-vous dans une pièce au rez-de-chaussée possédant si possible une arrivée d'eau (cuisine, salle de bain). Éloignez-vous des fenêtres.

Écoutez la radio

Pour écouter les consignes à suivre :

- > Virgin Radio : 98,9 MHz
- > Radio Cactus : 94,7 MHz
- > Radio Nostalgie : 102,9 MHz
- > Chérie FM : 92,6 MHz
- > France Inter : 100,7 MHz

À NE PAS FAIRE

N'allez pas chercher vos enfants à l'école

Ils y sont en sécurité, dès le début de l'alerte, les instituteurs les ont fait rentrer dans les classes. Si vous allez chercher vos enfants, vous exposez ces derniers et vous-même inutilement.

Ne téléphonez pas

Sauf en cas d'extrême urgence. Les lignes doivent rester à la disposition des secours.

Ne quittez pas votre abri avant la consigne des autorités

La fin de l'alerte sera annoncée par un signal continu de la sirène durant 30 secondes, par la radio et éventuellement par haut parleur.



FIN D'ALERTE

Signal continu de la sirène durant 30 secondes